

# ACTION OU PROJET

## AU SEIN DU COLLEGE

Les actions ou projets doivent d'abord avoir été soumis à l'accord du Chef d'Etablissement.

A remettre au secrétariat de direction en fonction des niveaux **15 jours avant le début de l'action ou du projet**

Date : ..... Horaire de ..... h ..... à ..... h

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Professeur organisateur :

Organisme-association :

Accompagnateurs :

- 
- 
- 
- 

Classe(s) concernée(s) :	Effectif	Informations diverses

Salle (s) utilisée (s) : .....

Signature du professeur organisateur :

Prise en charge : COLLEGE  ADAGE :  GRATUIT :

Principale adjointe N.Claire	L'adjointe gestionnaire S. Guillemet	Principal P.Constant-Gleye